

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport du champ de formation

« Sciences sociales »

Présenté par

l'Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Sonja Denot-Ledunois, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

La communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Bretagne Loire (UBL) se compose de sept universités, dont l'Université Rennes 2, de 15 écoles et de cinq organismes de recherche. L'Université Rennes 2 se présente comme une université d'arts, lettres et communication, de langues, de sciences humaines et sociales et d'activités physiques et sportives. Elle est implantée sur trois campus, deux à Rennes et un à Saint-Brieuc.

Le champ *Sciences sociales* est l'un des quatre champs de formation de l'Université Rennes 2, les autres sont *Langues, littératures et culture* ; *Comportements cliniques, apprentissages et santé* ; *Arts*. L'offre de formation est complétée par le champ transversal *Préprofessionnalisation et insertion professionnelle*. Le champ *Sciences sociales* implique, outre l'Université Rennes 2, plusieurs établissements : les universités de Rennes 1, d'Angers et de Nantes, Agro campus Ouest, l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes, l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne et le lycée Ernest Renan de Saint-Brieuc. Le champ *Sciences sociales* est composé de 19 mentions : six mentions de licence (*Géographie et aménagement, Histoire, Administration économique et sociale, Information-communication, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* et *Sociologie*), quatre mentions de licence professionnelle (*Assistance stratégique des relations clients des entreprises de communication et d'information, Métiers de l'administration territoriale, Métiers techniques des collectivités territoriales* et *Tourisme et marketing territorial et patrimonial*) et neuf mentions de master (*Administration économique et sociale, Archéologie et histoire, Géographie et aménagement, Histoire, Information-communication, Management public, Sociologie, Urbanisme et aménagement* et *Statistique appliquée*).

Le champ *Sciences sociales* accueille environ 30 % des étudiants de l'Université Rennes 2, inscrits pour 74 % d'entre eux dans le premier cycle, 24 % dans le deuxième cycle et 2 % dans le troisième cycle.

Le périmètre scientifique et professionnel traduit le rôle donné aux laboratoires de recherche dans la structuration du champ, en termes de compétences sur des objets de recherche, de problématiques choisies en relation avec le secteur professionnel et de potentiel scientifique autour de sujets liés à la dimension des humanités et des sciences sociales. L'offre de formation du champ bénéficie des travaux des équipes scientifiques de huit laboratoires, dont cinq sont multisites : le CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest), unité mixte de recherche (UMR) 6258 CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ; le CREAAH (Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire) : UMR 6566 CNRS ; l'ESO (Espaces et sociétés), UMR 6590 CNRS ; l'IRMAR (Institut de recherche mathématique de Rennes) UMR 6625 CNRS ; le LETG (Littoral, environnement, télédétection, géomatique) UMR 6554 CNRS ; le CRAPE (Centre de recherche sur l'action politique en Europe) UMR 6551 CNRS ; le CIAPHS (Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux) équipe d'accueil (EA) 1241 ; le PREFics (Plurilinguisme, représentations, expressions francophones, informations-communication, sociolinguistique) EA 4206.

Le champ est présenté comme l'affirmation d'une politique de site cohérente avec celle des autres établissements de la ComUE UBL, notamment au travers des composantes et structures, des ressources et du potentiel scientifiques organisés pour répondre aux besoins du monde socio-économique. L'offre de formation s'appuie sur un environnement d'entreprises et de partenaires professionnels identifiés aux niveaux national, régional et départemental, auquel elle adresse une présentation lisible des diplômes déclinés en termes de compétences.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

L'évaluation de l'offre de formation du champ *Sciences sociales* concerne donc six licences, quatre licences professionnelles (LP) et neuf masters, ces derniers se déclinant en 26 spécialités dont 24 ont été évaluées ici, les deux dernières relevant des métiers de l'enseignement.

Les formations du champ présentent globalement une organisation cohérente pour atteindre les objectifs clairement affichés. L'adéquation des cursus aux secteurs professionnels et aux métiers visés se traduit par une progressivité, une opportunité de spécialisation, une dimension pluridisciplinaire, une conception et une mise en œuvre des contenus conformes à une offre de qualité. Les parcours du cycle licence constituent un *continuum* d'études soit vers les masters de l'établissement en proposant des orientations diversifiées, soit vers une insertion professionnelle au terme du premier cycle (les licences professionnelles). On notera toutefois que les LP accueillent fort peu d'étudiants titulaires de la deuxième année de licence (L2) des filières correspondantes.

L'environnement académique et scientifique se caractérise par des liens étroits avec les composantes, un adossement solide aux laboratoires et structures de recherche. Le périmètre du champ est bien inséré dans un paysage socio-économique dynamique dans lequel figurent les collectivités territoriales, les chambres de commerce, les entreprises, les associations professionnelles, les acteurs publics et privés. Pour autant, certaines formations renseignent peu sur leur positionnement dans le contexte (licence *Sociologie* ; LP *Assistance stratégique des relations clients des entreprises de communication et d'information*).

L'architecture du champ présente le principe d'un tronc commun au sein du cycle master, plus particulièrement en première année (M1), combiné à un adossement à la recherche et à des liens étroits avec les orientations des thématiques. Cette particularité permet une lisibilité de la valeur ajoutée de la recherche dans les formations du champ y compris dans les licences (*Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* ; *Géographie et aménagement* ; *Histoire*) et dans les licences professionnelles (LP *Assistance stratégique des relations clients des entreprises de communication et d'information* et LP *Métiers techniques des collectivités territoriales*). L'Université fait bénéficier les étudiants de plusieurs dispositifs tels que :

- la réorientation, voire la réorientation précoce, notamment en cycle licence (licences *Géographie et aménagement* ; *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* ; *Histoire* ; *Sociologie*) ;

- les passerelles présentées en licence (licences *Sociologie* ; *Géographie et aménagement*) et en cycle master (masters *Histoire* ; *Urbanisme et aménagement* ; *Archéologie et histoire*) ;

- l'aide à la réussite en licence, dont le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIOP-IP) est l'un des acteurs (licences *Information-communication* ; *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*).

Certains de ces aspects pédagogiques sont moins développés ou non renseignés (LP *Assistance stratégique des relations clients des entreprises de communication et d'information* ; LP *Métiers techniques des collectivités territoriales*).

La place importante accordée à la professionnalisation et la préparation progressive à l'insertion professionnelle se traduit dans l'offre des unités d'enseignement de préprofessionnalisation (UEP), originales et structurantes, ayant vocation à ouvrir vers les secteurs d'emploi potentiel. Pour la plupart des formations du champ, la proposition de stages et de projets tuteurés, l'accès possible aux formations par la voie de l'alternance, l'implication des professionnels du monde socio-économique, complètent utilement les actions conduites à l'échelle de l'établissement. Les équipes pédagogiques ont identifié la professionnalisation comme un atout pour préparer les étudiants à leur insertion dans le monde professionnel (LP *Tourisme et marketing territorial et patrimonial*). En revanche, certaines formations ne valorisent que partiellement voire peu cette dimension (licences *Administration économique et sociale* ; *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* ; *Sociologie* ; master *Sociologie*), d'autres présentent la professionnalisation de façon très hétérogène au sein de la mention (notamment en master *Histoire* et master *Management public*).

Les étudiants bénéficient des ressources apportées par les travaux des unités de recherche dans la construction du lien formation-recherche. Du cycle licence au cycle master, la place de la recherche est concrète. Elle se décline sur le plan méthodologique par l'utilisation d'outils d'analyse (licence *Géographie et aménagement*), et dans la grande majorité des formations du champ, par la mobilisation et la qualité des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques (masters *Archéologie et histoire* ; *Histoire* ; *Information-communication* ; *Urbanisme et aménagement* ; *Géographie et aménagement*). Néanmoins, la formation à et par la recherche semble être moins présente car peu valorisée dans la présentation des cursus de certains masters (master *Management public* et master *Statistique appliquée*).

Le champ *Sciences sociales* se caractérise par un bon enseignement de langues étrangères en licence, une préparation au diplôme universitaire de langues ou au, certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES - licences *Administration économique et sociale* ; *Information-communication* ; *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*) et un effort d'accompagnement et de valorisation de la mobilité plutôt positionné dans le cycle licence, notamment dans les licences générales. Dans le *continuum* de formation au niveau master, le master *Histoire* présente la particularité d'envoyer de nombreux étudiants de deuxième année (M2) à l'étranger, alors que la place de l'international présente plutôt des faiblesses au niveau des mentions tant dans la préparation des étudiants à la mobilité que dans l'analyse de la politique des langues mise en œuvre (masters *Administration économique et sociale* ; *Management public* ; *Urbanisme et aménagement* ; *Géographie et aménagement* ; *Statistique appliquée*).

La pédagogie et les technologies numériques font l'objet d'un usage limité pour certaines formations du champ (licence *Information-communication* ; master *Information-communication* ; master *Histoire*) mais dans l'ensemble, un espace numérique permet aux enseignants de proposer des supports complémentaires de cours, et des visio-conférences peuvent être organisées. Le numérique peut être également présent dans l'administration et la gestion pédagogique du diplôme. Des salles informatiques équipées pour travailler en autonomie sont à disposition pour certaines formations du champ ainsi qu'un réseau informatique interne (masters *Statistique appliquée* ; *Géographie et aménagement* ; licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*). Les équipes pédagogiques s'approprient cet outil lorsque les modalités d'enseignement coexistent : formation initiale, formation par l'alternance, enseignements en présentiel, utilisation de logiciels dédiés. Certaines formations sont proposées en enseignement à distance via le service universitaire d'enseignement à distance, SUED (licences *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Administration économique et sociale* et *Sociologie* en première année), ce qui est une bonne chose. Pour autant, il est regrettable que les détails relatifs à l'aménagement des études à distance soient absents des dossiers.

A l'échelle du champ *Sciences sociales*, l'évaluation des étudiants s'effectue sous formes diversifiées, examens terminaux, études de cas, notes de synthèse, dossiers, rédactions collectives ou individuelles, rapports de stages, épreuves orales, pour mieux valoriser les compétences acquises dans les cursus en favorisant la mise en place du contrôle continu. Ce cadre permet l'accès aux formations pour un public varié, hors formation initiale, et de mixer ainsi les origines de cursus ou origines professionnelles des inscrits. Le choix de ces modalités n'est pas toujours clairement expliqué, l'équilibre entre le volume horaire et l'attribution de crédits européens (ECTS) pour certaines unités d'enseignement (UE) est parfois peu précis, voire incohérent (licences *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* ; *Sociologie* ; masters *Administration économique et sociale* ; *Archéologie et histoire* ; *Information-communication* ; *Statistique appliquée*).

L'attractivité des formations du champ se mesure à l'augmentation des effectifs, à la diversité des origines de cursus et à la diversité des modalités d'accès aux enseignements, autant de caractéristiques mises en évidence dans la présentation de l'établissement, même si certains éléments sont variables selon, le site géographique (Saint-Brieuc) ou les spécialités de masters (masters *Administration économique et sociale* ; *Archéologie et histoire* ; *Management public*). On notera toutefois que l'attractivité d'une formation ne se résume pas à ses effectifs et qu'il conviendrait que les équipes pédagogiques portent une attention particulière à la connaissance de leur public, à l'origine des étudiants etc.

Un processus dynamique s'est installé au niveau des formations du champ, entretenu par une perméabilité entre cursus dès la fin du second semestre au bénéfice des étudiants de BTS (brevet de technicien supérieur) (LP *Tourisme et marketing territorial et patrimonial*), de DUT (diplôme universitaire de technologie) auxquels s'ajoutent ceux des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). L'analyse des flux n'est pas complètement aboutie, le taux de réussite constaté est un indicateur permettant d'ajuster la stratégie pédagogique mise en œuvre. Ce taux, en fin de cycle, varie majoritairement de 80 % à 100 %, avec quelques formations ou spécialités présentant une diminution, 75 %, voire moins de 60 %, que peu d'équipes pédagogiques analysent avec précision (licence *Sociologie* ; master *Histoire*).

Les enquêtes relatives au taux d'insertion professionnelle sont menées par un observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) et sont parfois complétées par les équipes pédagogiques. Les résultats montrent que le cycle licence prépare davantage à une poursuite d'études qu'à une insertion professionnelle y compris pour certaines licences professionnelles (LP *Assistance stratégique des relations clients des entreprises de communication et d'information*). Néanmoins, la réalité de l'insertion professionnelle dans un secteur d'emploi existe et il convient de le souligner (LP *Métiers techniques des collectivités territoriales* ; LP *Métiers de l'administration territoriale* ; master *Urbanisme et aménagement* ; master *Statistique appliquée*), mais peut être variable selon les spécialités (master *Archéologie et histoire* ; master *Géographie et aménagement*).

Le pilotage des formations du champ, bien qu'il diffère selon l'organisation des mentions, est fonctionnel. Il s'appuie sur des équipes pédagogiques très diversifiées et de qualité en termes d'origine professionnelle : de nombreux enseignants-chercheurs, des professionnels appartenant à des structures du secteur privé et public et des enseignants du second degré. Le conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ne représente pas systématiquement l'organe du suivi, de l'analyse et de la réflexion sur les perspectives d'évolution des formations du champ (licences *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Sociologie* ; masters *Archéologie et histoire* ; *Géographie et aménagement* ; *Management public*). L'OPEIP contribue au suivi des diplômés par la réalisation des enquêtes et leur transmission, mais il manque l'interprétation des résultats et une analyse critique des données. Globalement, on ignore dans quel master s'inscrivent les diplômés de licence poursuivant leurs études (y compris quand il s'agit de masters de l'établissement), et ce que deviennent les étudiants ayant validé un M1 mais n'étant pas sélectionnés en M2. La complémentarité de la démarche de l'établissement avec un suivi propre de l'équipe pédagogique mérite d'être valorisée car elle ne concerne que peu de formations du champ (LP *Assistance stratégique des relations clients*

des entreprises de communication et d'information ; LP Métiers techniques des collectivités territoriales ; LP Métiers de l'administration territoriale).

Le réseau social RESONNANCES proposé par l'Université Rennes 2 et développé par le SUIO-IP peut être utilisé par les étudiants dans le cadre du suivi des compétences acquises mais le dispositif est loin d'être opérationnel actuellement. Seules trois formations du champ (licence *Géographie et aménagement* ; licence *Information-communication* ; master *Information-communication*) mettent en évidence l'intérêt porté à cette démarche, utile pour le futur employeur comme pour le diplômé.

Points forts :

- L'architecture lisible des formations, construite selon les règles de progressivité.
- La qualité scientifique des équipes pédagogiques et leur complémentarité.
- L'attractivité de la plupart des formations du champ.
- Les liens solides et diversifiés avec l'environnement socio-économique et institutionnel.
- Le caractère pluridisciplinaire de l'offre du champ.

Points faibles :

- L'absence de formalisation du pilotage.
- L'importance inégale accordée à la préprofessionnalisation.
- L'analyse insuffisante en termes qualitatifs du suivi des diplômés.
- La place de l'international, y compris la place très inégale de l'apprentissage des langues.
- L'usage du numérique peu développé.

Recommandations :

Le renforcement du suivi des compétences et de celui des diplômés serait utile pour mieux préparer les étudiants à leur insertion professionnelle.

Il est attendu la nécessaire intégration de la dimension professionnelle, en complémentarité avec le dispositif de préprofessionnalisation mis en place par l'Université Rennes 2, et sa déclinaison dans toutes les modalités de partenariat avec l'établissement.

Il conviendrait d'organiser un pilotage structuré du type conseil de perfectionnement largement ouvert aux enseignants, aux étudiants, aux partenaires professionnels et institutionnels, et d'en identifier le rôle et les missions. Il pourrait notamment proposer, pour certaines formations, une nouvelle répartition de la charge de travail des étudiants de master.

La politique d'enseignement des langues étrangères pourrait être enrichie, en particulier en master, pour une meilleure ouverture à l'international des formations du champ et contribuer ainsi à la mise en place des conditions d'une mobilité réussie.

Avis global du comité d'experts

Le champ *Sciences sociales* de l'Université Rennes 2 présente un ensemble de formations complémentaires, organisées en *continuum* du cycle licence au cycle master. Il est structuré de façon lisible, laissant la place à une spécialisation progressive des enseignements pour préparer à une professionnalisation et à une intégration professionnelle. Sur l'ensemble du champ, les poursuites d'études sont proposées dans un environnement académique de qualité, attentif à la valeur ajoutée de la recherche et soutenu par les partenaires locaux et régionaux du monde socio-économique. La dimension internationale et interculturelle se décline d'une part à travers les partenariats spécifiques et d'autre part dans la réalité d'une délocalisation d'une spécialité de master en Asie.

Dans l'offre de site, le champ *Sciences sociales* s'inscrit, en complémentarité avec les formations proposées par l'Université Rennes 2 et au-delà, dans la ComUE Université Bretagne Loire. Néanmoins, la concurrence, la proximité pour certaines spécialités recherche ou la déperdition d'étudiants entre les deux années du master, pourraient conduire à proposer une réorganisation de l'architecture de certaines formations du champ.

L'ouverture des formations aux titulaires de BTS, de DUT ou aux inscrits en CPGE, avec un cadre institutionnel sécurisant les parcours et développant des passerelles, valorise les modes d'accès aux formations. L'accompagnement pédagogique par un dispositif d'aide à la réussite d'un public étudiant aux conditions d'études variées, en formation initiale, en formation continue, par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou à distance, contribue à l'attractivité déjà constatée des formations du champ.

La pertinence et la cohérence propres du champ reposent sur les liens solides, les collaborations structurées au sein des équipes pédagogiques entre les acteurs de la recherche, de la formation et ceux du monde professionnel. La liaison pédagogique, souvent de caractère pluridisciplinaire, bénéficie d'équipes enseignantes diversifiées et très impliquées, portant un intérêt particulier à l'engagement de la recherche dans les formations et à l'ouverture vers des domaines professionnels via la mise en place par l'établissement du dispositif UEP.

La réalité de la coordination et de la mutualisation à l'intérieur du champ se traduit dans les dispositifs pédagogiques et de suivi des diplômés. La mutualisation correspond à une organisation pédagogique articulée entre spécialités et/ou mentions, mais également à une plate-forme de partage d'informations pour les publics en conditions d'études particulières (enseignement à distance, salariés, empêchés, en mobilité).

Pour ce qui concerne les diplômés, c'est à l'échelle de l'établissement que la coordination est opérationnelle, notamment par le développement et l'utilisation du dispositif RESONNANCES dans le cadre du suivi de l'acquisition des compétences et celle des données recueillies par l'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle.

Le champ *Sciences sociales* présente les atouts pour offrir un ensemble de formations destinées à renforcer en compétences un public très diversifié, dans un environnement socio-économique qui se sent concerné, impliqué et qui saura valoriser utilement les nouvelles ressources pour contribuer au développement de son territoire académique scientifique et économique.

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Champ Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Champ Sciences sociales

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur le champ de formation Sciences sociales

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2